

Grand Est

Alsace

Lorraine

Champagne-Ardenne

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

47 670 

intérimaires en ETP en 2015



8,7%

des intérimaires en France

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

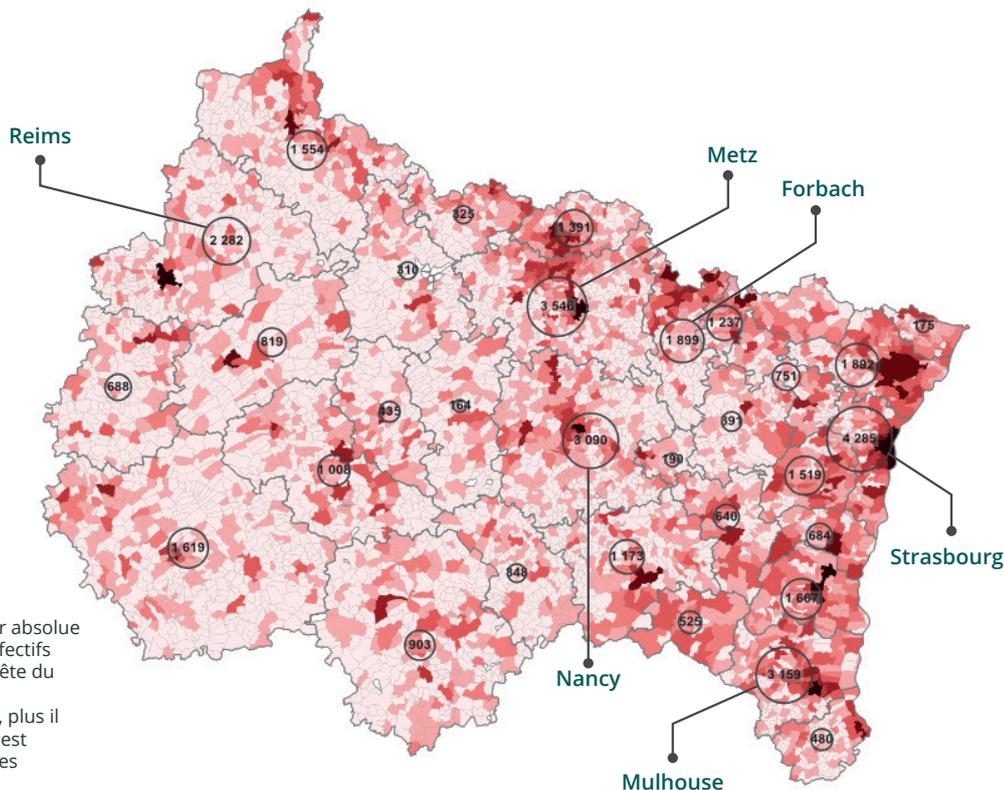
Répartition géographique des intérimaires

Par commune

-  500 et +
-  200 - 499
-  100 - 199
-  50 - 99
-  20 - 49
-  10 - 19
-  - de 10

Par zone d'emploi

 000



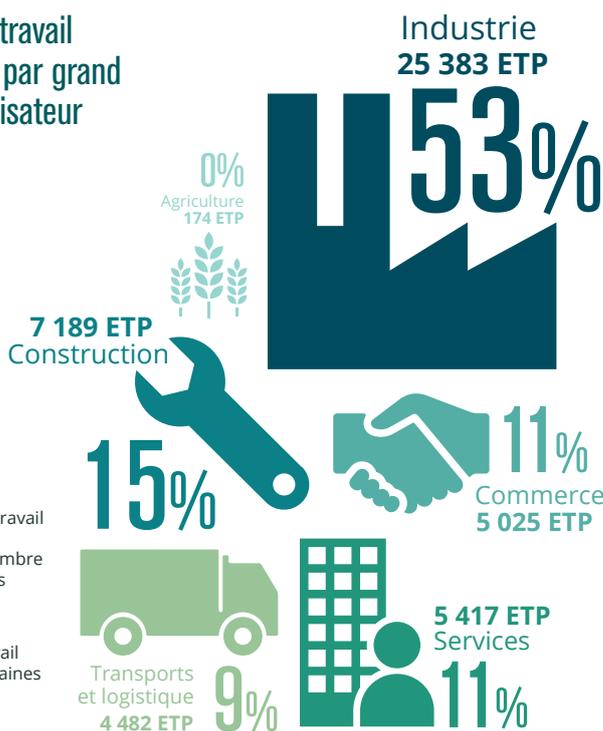
Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population.

Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs.

Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur



ETP (Equivalent Temps Plein) :
Selon la DARES :
Nombre d'ETP =
Nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires / Nombre total de semaines d'une année (52)

1 ETP = 52 semaines de travail
0,5 ETP = 26 semaines de travail



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	4343	9%
Fabrication de matériels de transport	3649	8%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3606	8%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	2987	6%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2086	4%

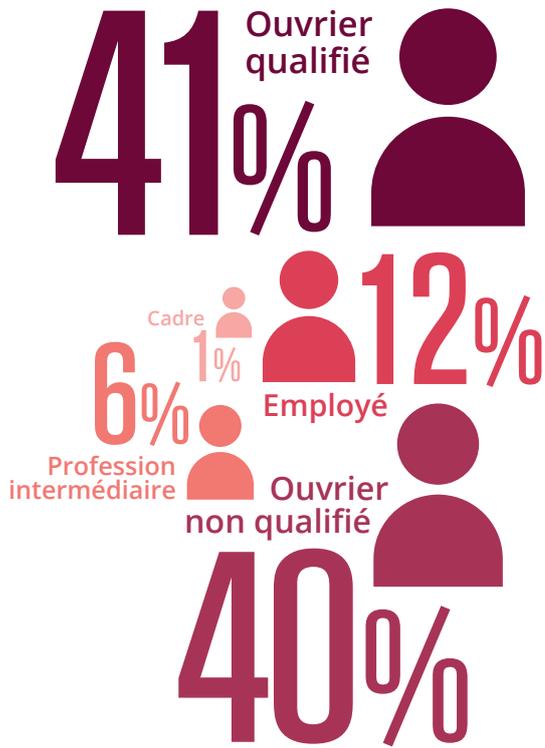


Sous-secteurs des services

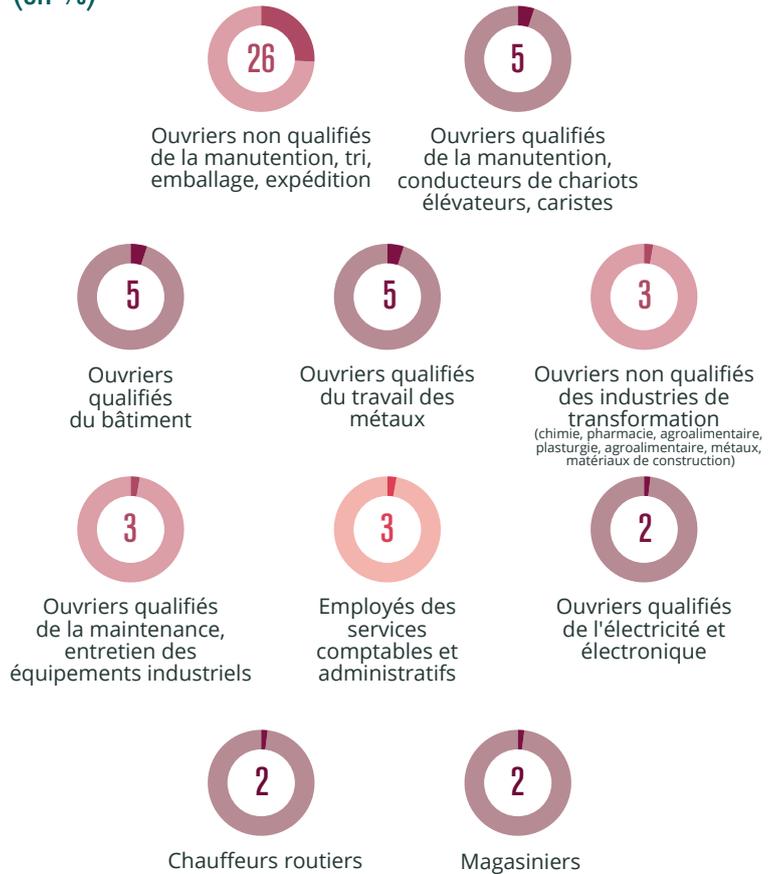
	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien	1880	4%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	693	1%
Hébergement et restauration	677	1%
Activités financières et d'assurance	514	1%
Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	310	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

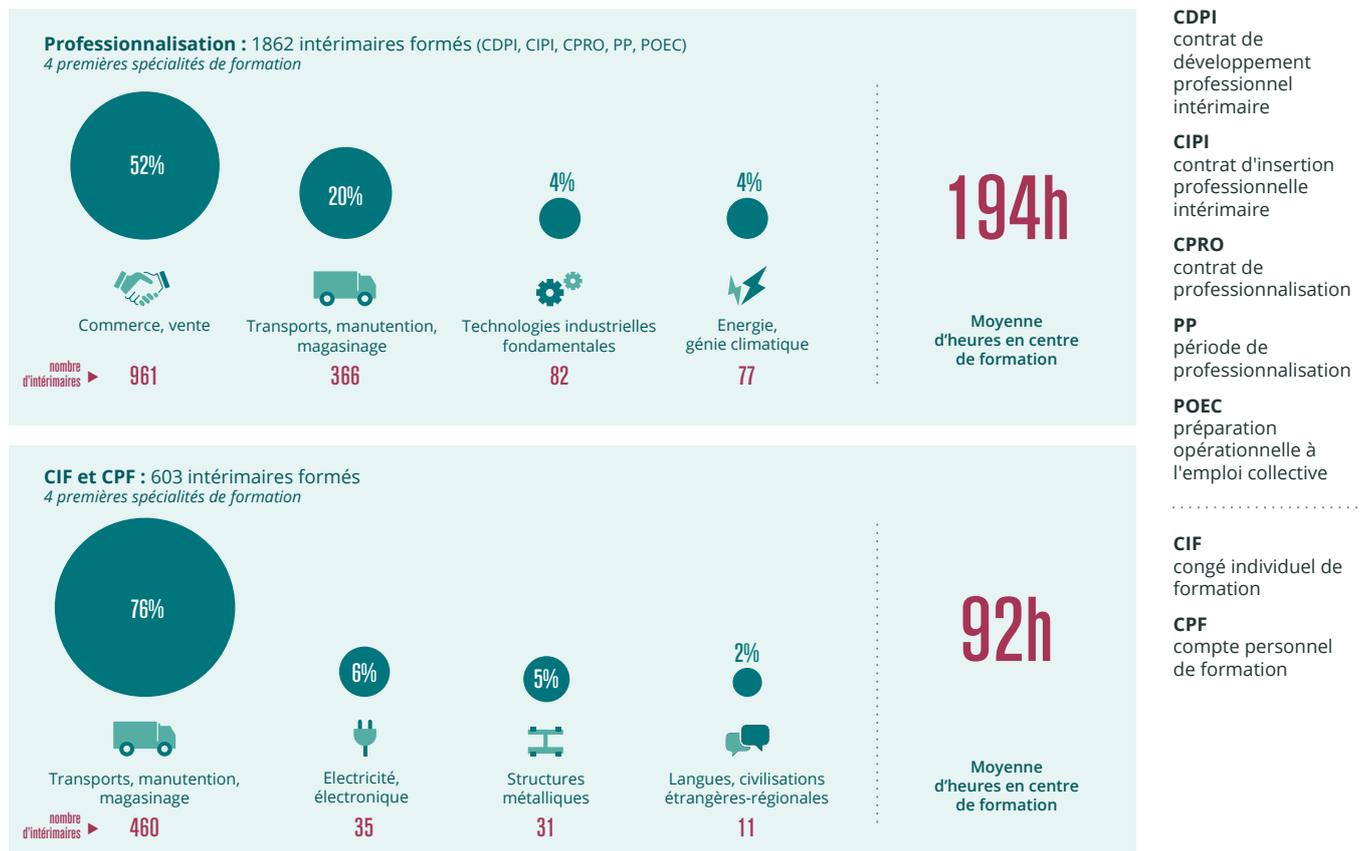


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



L'emploi intérimaire se concentre autour des **grandes aires urbaines** de la région Grand Est.



Les zones d'emploi de la région sont marquées par la crise et ont vu leur **taux de chômage s'élever**.



Une région caractérisée par son tissu d'**entreprises industrielles**, entreprises qui ont perdu des emplois ces dernières années.



En 2015, les déclarations préalables à l'embauche des entreprises sont **centrées sur des contrats courts** et majoritairement dans les **activités de services**.

Nucléaire



Une filière clé.

Les trois anciennes régions administratives comptent chacune une **centrale nucléaire** (Chooz, Cattenom et Fessenheim).

A retenir

► **Répondre aux besoins en emplois liés notamment aux opérations de maintenance dans le nucléaire :**

- emplois de premiers niveaux de qualification (ex : nettoyage, logistique nucléaire, échafauder, calorifugeur) avec des enjeux de sécurisation des parcours professionnels des personnes remises à disposition une fois les travaux réalisés ;
- emplois plus qualifiés liés au cœur d'activité (robinettier, soudeur...) avec des enjeux d'accompagnement des grands déplacements et des mobilités géographiques, ces salariés étant plus susceptibles de travailler sur d'autres centrales de la région au fur et à mesure des arrêts de tranche.

► **Le financement du coût d'entrée dans le secteur est un enjeu clé** pour tous les métiers du nucléaire, du fait des habilitations à posséder pour accéder aux sites.

Industrie



Industries du futur.

Les collectivités maintiennent leur soutien à l'industrie avec la volonté de faire du Grand Est l'un des **leaders européens de l'industrie du futur**.

A retenir

- Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin **d'anticiper au mieux les besoins en emploi**.
- **Du fait de l'automatisation des chaînes de production :**
 - être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et gestion des incidents).

Construction



De nombreux projets d'aménagement portés par les acteurs publics susceptibles de générer des besoins en emplois intérimaires. Ex :

- création en cours du **quartier d'affaires Mulhouse TGV** ;
- création du **quartier d'affaires International Wacken Europe** à Strasbourg ;
- création de la **ZAC Deux-Rives** à Strasbourg ;
- projet de **pôle tertiaire Terciarys II** autour de la gare TGV de Charleville-Mézières.

A retenir

- Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros œuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.

Alsace



Strasbourg et Saint-Louis, deux zones d'emploi attractives pour les entreprises et les actifs qualifiés au sein d'une région dont l'emploi repose principalement sur les activités présentiellees (ex. construction, commerce, tourisme).

Champagne-Ardenne



Un poids important de la métallurgie en Champagne-Ardenne, industrie concentrée dans les départements des Ardennes et de la Haute-Marne.



L'économie du bassin rémois est plus diversifiée grâce au **tertiaire** et à la **filière vinicole**.

Lorraine



Une industrie qui demeure **marquée par la métallurgie**, l'industrie agroalimentaire et l'automobile.



Une spécialisation dans le domaine de **l'énergie** avec la présence de grandes entreprises et de la centrale nucléaire de Cattenom.



Entre 2011 et 2016, l'emploi est en croissance dans seulement quelques secteurs tertiaires : les activités informatiques, +19,6% ; l'action sociale et hébergement médico-social, +10,7% ; l'éducation, +1,6% ; l'hébergement et restauration, +1,3%.